**Communiqué de presse**

**“Lay’s Crée ton Goût – the Battle”**

***Are you ready for The Battle of 2013?***

***Qui créera le successeur de Bicky Crisp ?***

**Zaventem, le 10 décembre 2012 – Dès le 14 janvier 2013, Lay’s Belgique poussera les Belges à se surpasser avec Lay’s “Crée ton Goût – The Battle”. Dans sa recherche de la Lay’s Limited Edition 2014, la célèbre marque de chips souhaite générer un engagement des consommateurs encore plus important et impliquer chaque participant de manière accrue: via des ‘battles’ en ligne, les Belges détermineront non seulement le top 1000, mais ils pourront désormais aussi voter pour au moins 1 des 2 finalistes parmi le top 5 du jury. Klara De Wilde, créatrice de la déjà légendaire Lay’s Limited Edition 2012 Bicky Crisp, invite tous les Belges à envoyer leurs idées de saveurs pour la prochaine Lay’s Limited Edition 2014. Cette fois encore, Lay’s offrira au gagnant la coquette somme de 25.000 euros ainsi que 1% du chiffre d’affaires pendant 1 an maximum. Plus d’infos ? Rendez-vous sur lays.be ou facebook.com/laysbelgium pour toutes les mises à jour et participez[[1]](#footnote-1)!**

**Lay’s “Crée ton Goût - The Battle” : un rôle décisionnaire accru pour le Belge**

Avec pas moins de 245.828 envois de saveurs, la première édition de Lay’s “Crée ton Goût” a connu un succès retentissant en 2011. La recherche d’une nouvelle saveur de chips locale avec le consommateur a généré un climat de co-création jamais vu en Belgique. Les 2 finalistes, Bicky Crisp et Indian Curry Style, ont recueilli 134.581 votes, parmi lesquels 67,8% pour Bicky Crisp, ce qui lui a valu de remporter le concours.

Du 14 janvier 2013 au 4 mars 2013, Lay’s encourage encore plus les Belges à trouver des idées de saveurs inédites pour la prochaine Lay’s Limited Edition 2014. Le président du jury, Jan Verlinden, Marketing Director PepsiCo BeLux, soulève une partie du voile : « Via lays.be ou facebook.com/laysbelgium, vous pouvez proposer vos idées de saveurs et/ou participer à une "battle". 2 saveurs différentes s’affrontent de manière ludique sur un "ring de boxe". Le joueur détermine le gagnant. Chaque saveur a sa chance et est choisie de manière aléatoire. Ces battles en ligne détermineront le top 1000 des saveurs dans lequel la R&D et le jury sélectionneront le top 5. Et afin que les Belges aient leur mot à dire jusqu’à la fin, nous leur donnerons la possibilité de choisir au moins 1 des 2 finalistes parmi ce top 5. » Ce top 5 sera dévoilé par le jury en mars 2013, et les Belges pourront alors voter pour permettre à leur favori d’arriver en finale.

**Lay’s “Crée ton Goût”: un phénomène international**

"Crée ton Goût" est devenu un vrai phénomène mondial. Cette année, les Pays-Bas organisaient la deuxième édition, toujours avec le chef Joop Braakhekke à la tête du jury. Les Hollandais pouvaient choisir 2 finalistes, le jury pouvait choisir 1 finaliste. Entre Whiskey Cocktail, Spicy Reggae Chicken et Aioli e Aglio, les Pays-Bas ont finalement élu Spicy Reggae Chicken le 28 octobre 2012. Cet été, Lay’s USA est entré dans la danse en lançant “Do Us A Flavor”, avec le chef Michael Symon et Eva Longoria comme figures de proue. Le jury belge accueillera également 2 chefs très connus afin de juger les nombreux envois. Les noms seront dévoilés au début de l’action, en janvier 2013.

**Avant-première : Lay’s Limited Edition 2012 Bicky Crisp reste disponible !**

Bonne nouvelle pour les nombreux fans de Lay’s Limited Edition 2012 Bicky Crisp. Vu l’ampleur du buzz et le succès considérable rencontré par ce goût, Lay’s a décidé de ne pas le retirer du marché et d’en faire un produit permanent de son assortiment. Klara De Wilde, qui a imaginé ce goût, est particulièrement fière : « "Crée ton Goût" était une expérience inédite et de nombreux fans de Bicky Crisp seront ravis d’apprendre que leur goût favori restera disponible au terme de la période initialement prévue. » En tant que première gagnante de l’action Lay’s “Crée ton Goût”, Klara est heureuse de donner le coup d’envoi de la Limited Edition 2014, mais aussi de filer quelques tuyaux aux futurs participants : « Imaginez une saveur qui soit à la fois directement indentifiable et inédite, un goût que chacun puisse "identifier" et apprécier facilement. Ajoutez à cela un soupçon de créativité et une pincée de motivation, et vous avez toutes vos chances d’être choisi par le jury pour figurer dans le top 5 ! ».

*Les envois de goûts pour l’action Lay’s “Crée ton Goût – The Battle” peuvent être effectués du 14 janvier 2013 au 24 février 2013 via lays.be ou facebook.com/laysbelgium, et les Battles se prolongeront jusqu’au 3 mars 2013.*

- fin -

**Note pour la rédaction (à ne pas publier) :**

Les dossiers, illustrations et vidéos sont disponibles sur bebble.be

**Pour toute question spécifique, contactez :**

**Bebble PR**

Ilse Lambrechts

+32 476 98 11 55

[ilse@bebble.be](mailto:ilse@bebble.be)

@bebbleboutit

**À propos de PepsiCo BeLux**

Avec des marques de renom telles que 7UP, Alvalle, Doritos, Duyvis, Lay’s, Looza, Pepsi, Quaker, Snack a Jacks, Smiths et Tropicana, PepsiCo BeLux compte parmi les 8 principales sociétés agroalimentaires. En Belgique, PepsicoBelux occupe quelque 900 collaborateurs répartis sur trois sites, dont deux usines de production. PepsiCo BeLux est une filiale du groupe PepsiCo (PEP, NYSE). PepsiCo offre le plus important portefeuille mondial de marques d’aliments et de boissons dépassant les 65 milliard de dollars, regroupées sous 22 familles de produits permettant chacune de réaliser un chiffre d’affaires annuel de détail supérieur à 1 milliard de dollars. Sous nos marques phares (Quaker, Tropicana, Gatorade, Frito-Lay et Pepsi Cola), nous produisons des centaines d’aliments et de boissons excellents, bien connus dans le monde entier. Le personnel de PepsiCo est lié par notre engagement unique envers la croissance durable par l’investissement dans un avenir plus sain pour notre planète et ses habitants. C’est pour nous le gage d’un avenir prospère pour PepsiCo. Notre engagement s’appelle « Performance with Purpose » : la promesse de PepsiCo d’offrir une large gamme d’aliments et de boissons adaptés aux goûts locaux ; la recherche de moyens novateurs pour réduire au minimum notre impact sur l’environnement, notamment par l’économie d’énergie et d’eau et la réduction du volume des emballages ; un lieu de travail agréable pour nos employés ; ainsi que le respect et le soutien des populations où s’exercent nos activités, et l’investissement dans ces populations. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [www.pepsico.com](http://www.pepsico.com) et [www.pepsico.be](http://www.pepsico.be) .

1. Les modalités de participation et les conditions complètes de l’action seront disponibles à partir du 14 janvier 2013 via lays.be ou facebook.com/laysbelgium. [↑](#footnote-ref-1)